



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE  
TEL 04.66.82.14.77  
FAX 04.66.82.35.26  
mairie.aigueze@orange.fr  
Www.aigueze.fr



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du Jeudi 21 Décembre 2023 à 18 H**

Le Conseil Municipal s'est réuni le Jeudi 21 Décembre sous la Présidence du Maire : Charles BASCLE.

Présents : Charles BASCLE, Alain NICOLET, Jean GROUWET, Yvette GRIMAUD, Françoise JADOUL RIETJENS, Esteben RANC, Chabot Sylvain.

Secrétaire de séance Yvette GRIMAUD

Procurations : Christel Sicard donne procuration à Charles BASCLE

Absents : Bruguier Céline, Christian Marron

La séance est ouverte à 18 H.

Approbation du PV du précédent conseil à l'unanimité.

**Délibérations**

**Pour la prime pouvoir d'achat donnée aux agents**

Le maire expose que suite à l'avis favorable du CT (Comité technique) nous devons délibérer pour accorder à nos agents la prime pouvoir d'achat.

Adoptée à l'unanimité

**Vote des 25% du budget**

Le Maire expose la nécessité de voter les 25% du budget pour permettre le paiement des factures et le fonctionnement de la Mairie, avant le vote du budget définitif au mois de Mars.

Adoptée à l'unanimité.

**Subvention aux bateliers de l'Ardèche.**

Le Maire expose que suite à la prestation des Bateliers (à titre gracieux) pour le Marché de Noël qu'une subvention de 200 Euros soit attribuée à l'association des Bateliers de l'Ardèche.

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h 30.

A Aiguèze le 22 Décembre 2023.

Charles BASCLE, Maire.